

DOSSIER D'ADHÉSION 2018

À retourner par courrier à : ATD – 12 Rue Riquet, 75019 PARIS

Ou par mail à : sara@tourisme-durable.org

Nom de l'organisation :

Nom du contact / responsable :

Fonction :

Tél. fixe/port:

/ E-mail:

Adresse:

Nombre de salariés de l'organisation (cumul des salariés des membres pour les réseaux) :

Je souhaite adhérer à l'association ATD pour l'année 2018 en tant que :

Membre Actif (cocher le collègue correspondant à votre activité) :

- Information et service aux entreprises
- Territoires et destinations
- Producteurs et distributeurs
- Réceptifs

Membre Affilié

Indiquer l'organisation membre actif d'ATD en formule réseau à laquelle vous êtes rattachée qui vous permet d'adhérer à ATD en qualité de membre affilié :

Afin de pouvoir étudier votre dossier, merci d'indiquer vos motivations pour adhérer à ATD, et vos engagements en matière de tourisme durable.

→ Les valeurs de votre structure :

→ Les motivations principales de votre adhésion et vos attentes (visibilité, rencontres, conseil, formation...) :

→ Deux bonnes pratiques professionnelles (partenariats locaux, philanthropie, sensibilisation, gouvernance responsable, chartes, labels et certifications...) que vous souhaitez mettre en avant :

→ Des projets d'actions à venir en matière de tourisme durable :

→ Que pouvez vous apporter au réseau (bénévolat, contact, compétence, financement...) :

(utiliser une feuille à part si nécessaire)

Merci de joindre si possible un document de présentation (plaquette, brochure...) de votre organisation.

- Je reconnais avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts, des tarifs d'adhésion et déclare vouloir adhérer à l'association ***Acteurs du Tourisme Durable***.

Date, signature et cachet de l'organisation :

Combien coûte l'adhésion annuelle ?

Membres actifs

Pour les membres actifs, le tarif d'adhésion voté en Assemblée Générale est en fonction du nombre de salariés de la structure :

Formule classique

- 140 euros pour une organisation de 0 à 3 employés
- 220 euros pour une organisation de 4 à 10 employés
- 395 euros pour une organisation de 11 à 50 employés
- 790 euros pour une organisation de 51 à 250 employés
- 1575 euros pour une organisation de plus de 250 employés

Formule réseau

Si vous êtes une tête de réseau, vous pouvez choisir d'adhérer en tant que réseau. Le tarif de l'adhésion correspondra à la tranche « formule classique » correspondant au total cumulé de vos salariés et de ceux de vos membres. Cette adhésion offre la possibilité à vos membres de pouvoir adhérer à ATD en qualité de membre affilié.

Membres affiliés

Si vous appartenez à un réseau membre actif d'ATD ayant opté pour la formule réseau, vous pouvez adhérer en qualité de membre affilié, à un tarif d'adhésion réduit de 50%.

Comment adhérer ?

Pour renouveler votre adhésion ou devenir membre, rien de plus simple : complétez le dossier d'adhésion et retournez-le nous dans les meilleurs délais. Votre candidature sera étudiée lors de notre prochain conseil d'administration.